

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	66 (1937)
Heft:	5
Rubrik:	Vente de timbres et de cartes "Pro Juventute"

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les écoliers auront à décrire les faits sociaux qu'ils ont vécus, qu'ils ont observés ; on usera des enquêtes, des rapports ; on constituera des cahiers que, mieux que ceux d'histoire naturelle, on peut appeler « cahiers de vie », qui contiendront des cartes postales, des gravures, des articles découpés dans les journaux locaux, ayant trait au folklore du pays, aux mœurs, aux coutumes, à la vie sociale, politique et culturelle du lieu et de ses environs, pas trop étroitement circonscrits, chez nous, le canton. Le chant populaire, le chant d'église également, doit être considéré comme d'importance majeure pour la création de notre mentalité civique et sociale, et, j'ose le dire, le maintien aussi de notre costume, là où on le porte encore, de notre patois, là où on le parle encore, et de nos traditions locales. Il appartient à l'école de faire estimer les vestiges de notre passé, de garder à notre patrie sa richesse de particularités locales et régionales, au lieu de l'uniformiser sur un modèle standard de citoyen fabriqué à Berne pour la Suisse allemande, à Genève pour la Suisse française, ce que souhaitent ceux qui prônent la réintroduction des examens de recrues. Chaque canton a son rôle à jouer dans la Confédération ; il le jouera d'autant mieux qu'il reste lui-même.

Le pays, surtout quand il est un Etat, est une « personne morale », sujet de droit, ayant, dans le monde, son rôle à jouer. Je suis autorisé à voir en son existence un fait voulu de Dieu, préparé par lui, d'autant plus que la doctrine de mon Eglise m'enseigne que chaque nation a sa fin à remplir dans l'ensemble de l'humanité, qu'elle a même son ange préposé à la garde de cette fin. Les peuples sont aussi élus, appelés, comme les individus, à des tâches définies qu'eux seuls peuvent accomplir. Je puis donc légitimement prétendre que mon pays a sa mission, que cette mission est confiée non seulement à son appareil étatique, mais à chaque institution particulière, à chaque division administrative, à chaque citoyen. Il est de mon rôle de personne d'aider mon pays à jouer son rôle de personne morale dans un ensemble plus vaste de nations.

Cette mission peut être grande sans que le pays soit grand ; si elle est d'ordre spirituel surtout, elle peut être accomplie grâce à des moyens matériels réduits, sans que le pays soit riche ni puissant. En m'efforçant de correspondre à la mission qui m'apparaît être celle de mon pays de par sa situation géographique, de par sa composition ethnique, de par son passé, de par les intentions et les indications des hommes providentiels que Dieu lui a envoyés, en amenant les jeunes à s'y conformer, en exerçant en ce sens l'influence dont je dispose, c'est assurément mon pays, mais c'est aussi l'humanité que je sers, et la chrétienté.

E. DÉVAUD.

Vente de timbres et de cartes « Pro Juventute »

Le résultat de la vente de décembre dernier est certes réjouissant. En dépit de la crise et de nombreuses difficultés, le public a acheté en tout 9,716,324 timbres et 214,834 séries de cartes. Le produit total de la vente atteint environ 812,000 fr. et n'accuse qu'un recul de 13,000 fr. sur celui de 1935. Le public a donc répondu généreusement à l'appel de la fondation. Une fois encore, il a aimé les vignettes des timbres, les sujets des cartes. Il a surtout compris que son geste permettait à *Pro Juventute* de continuer son travail en faveur de la jeunesse nécessiteuse. C'est aussi grâce aux collaborateurs locaux, aux vendeurs bénévoles, à la presse accueillante, que ce magnifique succès a été obtenu. A tous un chaleureux merci !
